



AFFAIRE YAROLD LEYTE

SYNTHÈSE DE LA VERSION OFFICIELLE - POLICIÈRE

Le 2 mars 2012, le corps de María Teresa González González a été retrouvé sans vie dans une maison inhabitée située au 232 la rue Flamingo, à Valle Alto de Matacoquite, dans la ville de Veracruz au Mexique. Selon les résultats de l'autopsie réalisée par le Dr Gustavo Amador Cerón, la victime était décédée depuis 3 ou 4 jours lorsqu'elle a été retrouvée et elle présentait une lésion d'environ 20 centimètres sur la ligne médiane parallèle à l'abdomen, le décès étant survenu des suites de la blessure occasionnée par un objet coupant et pénétrant, laquelle a produit une exposition des viscères sectionnés ainsi qu'une hémorragie aigüe.

María Teresa était portée disparue depuis le 28 février 2012. Conformément à la plainte présentée par son compagnon Jorge Finnes López Garduza, qui habitait avec la victime au domicile de la mère de María Teresa, la dernière fois qu'il l'a vue vivante a été le 28 février à 17h00 au lieu précédemment indiqué. Il a porté plainte après avoir reçu un message texte, qui provenait du téléphone cellulaire de la victime: « Écoute-moi bien, c'est la dernière fois que tu retrouveras ce numéro en service, il est trop tard, vous ne nous avez pas donné l'argent, elle a pensé à votre fils ».

La plainte a été ratifiée par le frère de la victime, Julio González González. Dans sa déclaration devant la police, il a signalé qu'en apprenant la disparition de sa sœur, il a communiqué avec Arturo López García, un superviseur de recouvrement chez « Compartamos », entreprise financière pour laquelle sa sœur travaillait. Le superviseur l'a informé que Mauricia García Espíndola, vivant au 119 de la rue Guacamaya, Vallee Alto, soit à trois coins de rue du lieu où le cadavre de la victime a été retrouvé, faisait partie des débiteurs auxquels sa sœur devait aller rendre visite ce jour-là. Au moment d'être interrogée par la police, Mauricia García a signalé qu'effectivement, María Teresa lui avait rendu visite à son domicile le 28 février à 18h20 et qu'à la fin de l'entretien, après 18h30, elle avait pris un autobus du transport en commun en direction du centre-ville. Daniel Pacheco Hermida, le chauffeur de l'autobus à bord duquel María Teresa a embarqué, a déclaré que la victime était montée à bord mais était descendue subitement 4 ou 5 coins de rue après, comme si elle avait oublié quelque chose. Le chauffeur ne s'est pas aperçu de la direction que prenait la victime après avoir quitté l'autobus.

Le 3 mars, le cadavre de María Teresa a été identifié par son frère, qui a déclaré à ce moment que sa sœur avait vécu auparavant avec un homme du nom de José Vásquez, avec qui elle avait eu un enfant, José Ángel Vásquez González de 11 ans, et que celui-ci était parti vivre avec son père au mois de septembre 2011 suite à la décision de María Teresa. En effet, elle avait signalé recevoir des menaces et voulait que son fils soit loin du danger. Au mois de novembre 2011, María Teresa s'est rendue à la ville de Mexico, où elle a été internée à l'hôpital Escandón y A. P pour donner naissance à un garçon qui ne semblait pas provenir de son partenaire actuel (Jorge López) mais bien d'un autre individu. Sa sœur, Sara González González, a très peu d'information sur cet autre homme, mais elle a tout de même mentionné que celui-ci était agressif et qu'il contactait toujours María Teresa par téléphone. Elle a aussi signalé que le jour de la disparition de sa sœur, Jorge n'était pas non plus rentré pour dormir à la maison. Le jour suivant, sa mère, qui vivait avec Jorge y María Teresa, a avisé Jorge que María Teresa n'était pas revenue à la maison la nuit précédente. Jorge est donc sorti de la maison et n'est pas revenu, manifestant ensuite qu'il voulait récupérer ses

Association Canadienne pour le Droit et la Vérité

vêtements sans attendre de recevoir des nouvelles de María Teresa. Sara González González a également ajouté que l'ancien copain de María Teresa lui a raconté que Jorge lui avait dit que María Teresa et lui recevaient des menaces de mort.

Les prétendues menaces que Jorge et María Teresa recevaient n'ont pas donné lieu à des enquêtes, étant donné que l'Agence d'Investigation de Veracruz (Agencia Veracruzana de Investigaciones) avait reçu un appel anonyme l'informant que Yarold Christian Leyte Quintanar, habitant au 235 rue Flamingo, Valle Alto, à Veracruz, était recherché et qu'il était lié au décès de la victime. Le Ministère Public a sollicité que l'AVI corrobore cette information, ordonnant la localisation et la présentation de Yarold Leyte.

En date du 14 mars 2012, José Ángel Gutiérrez de La O., chargé du deuxième commandement de l'AVI, a fait émettre l'ordre de présentation et a amené Yarold Leyte devant le Ministère Public, l'informant qu'au moment où la police s'est présentée au domicile de Yarold, ce dernier a pris la fuite et, une fois capturé, il a reconnu sa participation dans l'homicide de María Teresa. Yarold avait en sa possession le téléphone cellulaire de la victime, lequel est maintenant à la disposition du Ministère Public. L'arrêté ministériel de localisation et de présentation a été réalisé par le Commandant Gabriel Morales Silverio sous les ordres du Commandant Adrián Cano.

Dans sa déclaration préalablement faite devant l'enquêteur du Ministère Public, Bernardo Hernández Muñoz, ainsi que devant l'avocat de la défense Ciro Medina López, Yarold a signalé que le 28 février à 18h45 María Teresa s'était présentée à son domicile afin de recouvrer une créance d'un montant de 30 700 pesos qu'il avait supposément contractée avec «Compartamos», la victime ayant communiqué avec lui par téléphone le jour même. Lorsque Yarold a manifesté qu'il n'avait pas l'intention de payer une dette qui ne lui appartenait pas, María Teresa a commencé à s'emporter et, pour que les voisins n'entendent pas, Yarold avait fermé la porte de sa maison. María Teresa a réagi en sortant un coupe-ongles avec rasoir de son sac, le menaçant pour qu'il lui ouvre la porte. Yarold l'a saisie au bras droit et l'a faite tourner de façon à ce que sa tête reste sous son avant-bras. Elle a lutté et a cassé une table de vitre en la frappant du pied. Les deux sont alors tombés sur la table, où il a relâché la victime. María Teresa s'est retournée et lui a demandé qu'il ne la tue pas, pour ensuite rester étendue à plat ventre sur le sol. À ce moment, Yarold a pensé qu'elle s'était évanouie. Après environ 15 minutes, il lui a pris les signes vitaux (19h15) et il s'est rendu compte qu'elle était morte, sans réaliser qu'elle se vidait de son sang. Il a décidé de laisser le corps dans la maison en face, sachant qu'elle était inhabitée, mais ouverte. Lorsqu'il est revenu chez lui, il a pris les débris de verre et les a mis dans un seau. Il a aussi nettoyé le sang, qui formait une tache hématique de quelque 15 centimètres de diamètre. Il a sorti le téléphone cellulaire, une mémoire USB, une carte de crédit de la banque HSBC et du maquillage du sac de la victime, signalant qu'il voulait utiliser le maquillage pour couvrir une coupure visible sur son nez, résultat de la lutte de la victime. Il est demeuré assis sur la chaise jusqu'au lever du soleil. À l'aube, il a mis le sac de la victime et ses propres vêtements, qui étaient couverts de sang, dans un sac à poubelle, le laissant à l'extérieur pour que le camion de ramassage des ordures s'en débarrasse. Par la suite, il est parti au domicile de son ami Octavio, où il est resté jusqu'au 1^{er} mars. Étant donné que quelqu'un tentait de rejoindre la victime en appelant son téléphone cellulaire, Yarold a décidé d'envoyer un message afin d'induire en erreur et faire croire qu'il y avait eu une attaque impliquant plusieurs personnes. Le message disait : « Écoute-moi bien, c'est la dernière fois que tu retrouveras ce numéro en service, il est trop tard vous ne nous avez pas donné l'argent, elle a pensé à votre fils

Association Canadienne pour le Droit et la Vérité

». Le 1^{er} mars, Yarold a rencontré son ex-épouse, Valery Vanessa Portugal Méndez, afin d'acheter des bonbons pour l'anniversaire de leur fils. Yarold a effectué l'achat de bonbons et d'un perforateur en payant avec la carte de crédit de la victime, en plus d'avoir retiré 1000 pesos. La nuit du 2 mars, il a su que la victime avait été retrouvée. Le 8 mars, il s'est entretenu avec la police. Au moment d'être interrogé par l'enquêteur, il a signalé que la victime ne s'était pas vidée de son sang dans sa maison, que le sang qu'il avait nettoyé était celui des mains de la victime, car elle s'était coupée avec un rasoir et avec le verre au niveau des bras. Il a indiqué ne pas avoir vu de sang sur les vêtements de la victime, signalant qu'il pensait que la victime était morte par suffocation.

Un téléphone cellulaire de marque Sony Ericsson, la puce de ce téléphone, la mémoire USB ainsi que du maquillage ont été perquisitionnés dans la maison de Yarold. Le téléphone cellulaire a été identifié par Jorge López Garduza comme étant celui de la victime.

L'ex-épouse de Yarold a déclaré devant le Ministère Public que lorsqu'elle a rencontré Yarold afin qu'ils achètent des bonbons pour l'anniversaire de leur fils le 1er mars, Yarold présentait des coupures au visage et sur les bras. Yarold lui a dit qu'un chien l'avait mordu et qu'en retirant sa main, il avait brisé la table de verre de sa maison et que c'était pour cette raison qu'il s'était coupé le visage et les bras. Elle a remarqué qu'il avait en sa possession une carte bancaire HSBC, avec laquelle il avait retiré de l'argent et effectué les achats. Il avait également avec lui un cellulaire inconnu qu'il a dit avoir trouvé et que l'ex-épouse de Yarold a utilisé pour faire un appel. Le 2 mars, ils ont célébré l'anniversaire de leur fils. Ils se sont rencontrés de nouveau le jour suivant et il lui a raconté qu'un corps avait été trouvé dans la maison d'en face. L'ex-épouse de Yarold a vu à son domicile deux cartes mémoire USB et le verre cassé de la table dans un pot sur la table de la cuisine. Le 8 mars, elle a vu Yarold s'entretenir avec un policier. Elle lui a demandé ce qu'il lui avait dit et il lui a répondu qu'il avait menti en disant qu'il travaillait toujours à la pharmacie Las Torres. Ultérieurement, Yarold lui a envoyé un message lui demandant qu'ils se mettent d'accord advenant le cas où la police l'interrogerait, un message auquel elle n'a pas répondu, car elle avait déjà dit à Yarold qu'il devait dire la vérité.

Le 14 mars à 19h00, la reconstruction des faits a été réalisée devant l'expert Ernesto Andrés Sánchez Castillo, en présence de l'avocat de la défense Ciro Medina López et des agents de l'AVI José Francisco Lobato Méndez, Manuel Mauricio Malpica Gamas, Norberto Portilla Ledesma et Adrián Cano. Nayeli Valenzuela Rebolledo a pris la place de la victime. Durant la reconstruction des faits et conformément aux déclarations du détenu, la victime est entrée dans la maison de Yarold, exigeant le paiement d'une dette. Elle a par la suite commencé à s'emporter et Yarold a fermé la porte. La victime a sorti le coupe-ongles et il l'a saisie du bras droit, la faisant tourner de façon à ce que sa tête demeure sous l'avant-bras de Yarold, mouvement connu comme la « clé de tête ». Il l'a relâchée un peu, car elle lui coupait le doigt et le nez. Elle a ensuite frappé la table du pied et les deux sont tombés sur les débris de verre. Sur le sol, il l'a relâchée complètement, elle s'est retournée et a demandé qu'il ne la tue pas car elle a un fils. Elle s'est par la suite retournée et est demeurée couchée à plat ventre. Il a pensé qu'elle s'était évanouie, a fermé la lumière et a vérifié ses signes vitaux, se rendant compte qu'elle était morte et qu'elle saignait. Il l'a amenée à la maison en face et l'a laissée à plat ventre dans la chambre. Lorsqu'il est revenu chez lui, il a ramassé la vitre cassée, a nettoyé le sang (15 centimètres) et a sorti certains objets du sac de la victime (téléphone cellulaire, mémoire USB et du maquillage, un liquide et l'autre en poudre pour couvrir la coupure

Association Canadienne pour le Droit et la Vérité

sur son nez). Il a attendu le lever du jour sur une chaise. Il a mis les possessions de la victime et ses vêtements dans un sac à ordures et a gardé la carte de la banque HSBC.

Compte tenu des antécédents signalés antérieurement ainsi que des résultats obtenus par l'enquêteur Bernardo Hernández Muñoz, le Ministère Public a pris la décision d'intenter une action pénale pour le crime d'homicide volontaire qualifié contre Yarold Christian Leyte Quintanar, signalant que de ces dits antécédents, la qualification de meurtre avec préméditation demeure prouvée, car le sujet actif, auteur matériel et intellectuel, a tenté d'étouffer la victime. La qualification de trahison demeure également prouvée, l'accusé ayant surpris intentionnellement un individu à l'improviste ou ayant profité de sa condition physique d'homme. Il en est de même pour la qualification d'avantage, le sujet étant un bourreau, une personne avec plus de flexibilité et de force comparativement à la victime, pouvant la soumettre sans jamais mettre en danger sa propre intégrité physique et sans que la victime puisse se défendre. Finalement, la qualification de trahison demeure prouvée, car la victime faisait confiance au bourreau au moment d'être invitée à entrer dans son domicile pour discuter de la dette et être ensuite trahie par lui. À cela s'ajoute le fait que le criminel n'a pas apporté les premiers secours à la victime ni demandé de l'aide à une institution médicale d'urgence, l'ayant plutôt amené à un domicile désoccupé, où il l'a abandonnée et l'a laissée se vider de son sang.

Présentement, Yarold Christian Leyte Quintanar est incarcéré au centre pénitencier de Tuxpán, Veracruz, accusé du crime d'homicide volontaire qualifié sous la cause 55/2012-VII et jugé par le Tribunal de première instance de Veracruz.